

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 12 MAI 2021

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 12 mai 2021*

Aujourd'hui, à seize heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 94 Loi n^o 2 sur les crédits, 2021-2022

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.